

DROITS ET DEVOIRS

THÉMATIQUE :
ENSEMBLE DE LA
CONVENTION
INTERNATIONALE DES
DROITS DE L'ENFANT
(CIDE)

OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'élève sera capable :

- de distinguer un droit d'un devoir ;
- d'énoncer quelques-uns de ses droits en tant qu'enfant.

MÉTHODOLOGIE

- Lecture d'un album
- Chanson/dessin

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Cycle 2 : 8.1., 8.2.

NIVEAU

2^e cycle primaire

COMPLEXITÉ

Niveau 2

DURÉE

50 minutes

MATÉRIEL

- Album jeunesse « *J'ai le droit d'être un enfant* » de Alain Serres (auteur) et Aurélia Fronty (Illustratrice), éditions Rue du monde (ce livre est en vente en librairie ou disponible sous forme de prêt auprès d'Annoncer la Couleur)
- Tableau « *Droits ou devoirs ?* » (cf. annexe)
- Liste de quelques droits illustrés figurant dans la CIDE pour chaque élève (cf. annexe)
- Chansons de Christian Merveille téléchargeables en ligne : <http://www.dqde.cfwb.be/index.php?id=460>

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Lecture de l'album « *J'ai le droit d'être un enfant* »

- Inviter les élèves à s'asseoir en rond autour de vous. Leur lire l'album, en prenant le temps de s'arrêter sur les images, de poser des questions, et de recueillir leurs réactions.
Exemples : p.13 : *Avez-vous tous un toit au-dessus de vos têtes, loin de la misère ?*
p.17 : *Avez-vous tous accès à une école gratuite ?*
p.19 : *Êtes-vous toujours égaux entre filles et garçons ?*
p.26 : *Devez-vous parfois travailler en plus d'aller à l'école ?*
p. 39 : *Avez-vous l'occasion de partager votre avis et vos sentiments ?*

ÉTAPE 2 - Découverte de la CIDE et lien entre droits et devoirs

- Terminer la lecture (pp.40-43), et présenter brièvement la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) aux élèves (cf. Fiches focus « *La Convention internationale des droits de l'enfant* » : fiche

enseignant et fiche élève). Leur demander ce qu'ils ont compris de l'histoire, et d'expliquer avec leurs mots ce qu'est un droit.

- Pour voir si les élèves ont bien intégré la notion de « droit », réaliser un petit exercice dont le but est de différencier les droits des devoirs. Leur distribuer une feuille où se trouvent deux colonnes (cf. annexe). Leur donner la consigne suivante :
Je vais vous lire différentes phrases. Il y en aura 12 en tout. Pour chacune d'elles, vous devrez indiquer son numéro dans la bonne colonne (ex. phrase 1 : on place le n° 1 dans la colonne « droits » ou « devoirs »). Un numéro ne peut pas se trouver dans les deux colonnes en même temps.
- Les élèves réalisent l'exercice seuls, dans un premier temps. Leur lire les 12 propositions ci-dessous :
 1. Passer du temps avec mes copains, rire et jouer ensemble.
 2. Respecter la parole et les opinions des autres, même ceux qui ne sont pas mes amis.
 3. Apprendre à lire et à écrire.
 4. Être protégé des conflits, des guerres, des mauvais traitements.
 5. Vivre dans un environnement propre et respirer de l'air pur.
 6. Résoudre les problèmes avec les copains sans être violent.
 7. Être respecté, écouté et traité de la même façon que n'importe quel autre enfant.
 8. Avoir un toit au-dessus de ma tête chaque soir.
 9. Manger à ma faim et boire à ma soif.
 10. Respecter les règles de l'école, de la classe.
 11. Me comporter avec les autres comme je voudrais que l'on se comporte avec moi-même.
 12. Venir en aide aux autres : si un copain s'est fait mal ou est malade, par exemple.
 Facultatif : « Intrus » 13. Regarder la télévision toute la soirée.
- Leur proposer de comparer les réponses avec leur voisin, pour voir s'ils ont mis les mêmes numéros dans chaque colonne.
- Corriger ensemble. Relire les propositions une à une, et inviter les élèves à partager leurs réponses et réactions.
Droits : 1, 3, 4, 5, 7, 8, 9
Devoirs : 2, 6, 10, 11, 12
Les droits font référence à tes besoins (boire, manger, dormir, etc.) et à tes libertés (t'exprimer, te déplacer, être écouté, etc.) en tant qu'enfant. Comme tu vis entouré d'autres êtres humains, tu as également des devoirs envers eux (les respecter). Tu dois aussi respecter les lois du pays où tu vis. La phrase « intrus » n'est ni un droit ni un devoir. On pourrait plutôt appeler cela un « souhait » ! On a parfois des envies qui ne correspondent pas à des besoins essentiels. Personne n'a donc l'obligation d'assouvir tes souhaits.
- Distribuer à chaque élève une version très simplifiée (il s'agit d'une liste de quelques droits seulement) et illustrée de la CIDE (cf. annexe).

ÉTAPE 3 - Clôture de l'activité de façon musicale et artistique

- Clôturer en proposant diverses activités aux élèves : mots mêlés sur les droits de l'enfant (cf. fiches jeux), dessins, etc. Pendant qu'ils sont occupés à dessiner ou à jouer, vous pouvez mettre les chansons de Christian Merveille autour des droits de l'enfant en fond sonore. Elles sont téléchargeables gratuitement sur le site internet du Délégué général aux droits de l'enfant : <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=460>. Elles peuvent d'ailleurs faire l'objet d'une autre séance d'activité avec les élèves !

Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un jeune prisonnier d'opinion ou d'un jeune défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Convention internationale des droits de l'enfant en version simplifiée ou la commander : www.amnesty.be/cidejeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos fiches focus sur les droits de l'enfant accessibles sur : www.amnesty.be/plateforme













ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

DROITS OU DEVOIRS ?

Droits	Devoirs
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LISTE DE QUELQUES DROITS (EN VERSION SIMPLIFIÉE ET ILLUSTRÉE) FIGURANT DANS LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

issue de L'IDÉE Book créé par Plan Belgique, Djapo, Kinderrechtswinkel et Vormen accessible sur le site www.ecoledroitsenfants.be

1	Chaque enfant a le droit d'avoir son opinion et de participer.		>> Nous pensons à ce que nous voulons dire et nous le disons. Les grandes personnes nous apprennent à bien le faire. Elles doivent nous écouter.
2	Chaque enfant a droit à une alimentation saine, à l'eau, à l'habillement et au logement.		>> Nous voulons manger sainement. Nous avons besoin d'eau potable. Nous avons besoin de vêtements. Nous avons besoin d'une maison pour y habiter.
3	Chaque enfant a le droit de se réunir avec les autres.		>> Nous pouvons jouer avec nos copains, aller ensemble au club...
4	Chaque enfant a droit à la sécurité et à la protection.		>> Les grandes personnes doivent faire en sorte que nous soyons en sécurité. Elles doivent nous protéger.
5	Chaque enfant a droit à l'éducation et à l'information.		>> Nous pouvons aller à l'école. Nous pouvons demander des explications.
6	Chaque enfant a droit au jeu et aux loisirs.		>> Nous pouvons jouer, nous reposer, aller au théâtre, au cinéma ou faire du sport.
7	Chaque enfant a droit aux soins.		>> Si quelque chose nous arrive, les grandes personnes doivent veiller sur nous et nous soigner.
8	Chaque enfant a droit à un nom et à une nationalité.		>> Nous avons un nom et appartenons à un pays.
9	Chaque enfant a droit à un traitement égal.		>> Peu importe que tu sois un garçon ou une fille, blond ou roux, gros ou mince... nous sommes tous égaux !
10	Chaque enfant a le droit de vivre avec sa propre famille.		>> Nous pouvons vivre avec notre famille.
11	Chaque enfant a droit à des soins adaptés en cas de maladie ou de handicap.		>> Si nous tombons malades, les grandes personnes doivent veiller sur nous. Si nous avons un handicap, nous devons recevoir des soins adaptés.
12	Chaque enfant a droit à une vie privée.		>> Chaque enfant peut parfois garder certaines choses pour lui.